



**HAL**  
open science

## Compte-rendu de lecture, Granchamp L. et Glatron S. (dir.), 2021, Militantismes et potagers

Mathilde Girault

### ► To cite this version:

Mathilde Girault. Compte-rendu de lecture, Granchamp L. et Glatron S. (dir.), 2021, Militantismes et potagers. Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon, 2022, 96 (3), 10.4000/geocarrefour.19683 . hal-04011948

HAL Id: hal-04011948

<https://hal.science/hal-04011948v1>

Submitted on 6 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## ***Militantismes et potagers***

Laurence Granchamp et Sandrine Glatron (dir.), 2021, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « environnement et société », 317 p.

## ***Militantismes et potagers***

Laurence Granchamp

Sandrine Glatron

2021

GRANCHAMP L. et GLATRON S. (dir.), 2021, ***Militantismes et potagers***, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « environnement et société », 317 p.

**Mathilde Girault**, docteure en géographie et aménagement, en post-doctorat (UMR Ambiances, Architectures, Urbanités - Cresson). [mathildegirault@hotmail.fr](mailto:mathildegirault@hotmail.fr)

Cet ouvrage constitue la seconde valorisation du colloque « Ordre et désordre au jardin » organisé en 2016 à l'université de Strasbourg par Laurence Granchamp et Sandrine Glatron, du laboratoire *Dynamiques européennes*. La première valorisation a pris la forme d'un ouvrage en anglais paru en 2018, *The Urban Garden City*, centré sur les perspectives historiques et urbanistiques. L'ouvrage présenté ici s'inscrit davantage dans les sciences sociales, particulièrement en géographie, sociologie et ethnographie. Il comble un manque sur le sujet dans la littérature francophone, composée surtout de publications militantes (par exemple Den-Hartigh, 2013) et d'articles scientifiques renseignant des expériences sociales sans mise en perspective entre elles. En effet, ce livre présente de nombreux cas d'étude approfondis sur l'origine de ces expériences, leurs contextes socio-spatiaux, leurs fonctionnements, les caractéristiques sociales, culturelles et militantes de leurs membres. Ils se répartissent dans quatre parties, correspondant à des situations politiques (parties I et IV), sociales (partie II) et territoriales (partie III) différenciées.

### **Les principaux enjeux politiques des potagers urbains**

Cet ouvrage répond à quatre objectifs visant à proposer des repères de problématisation d'un sujet encore peu investi dans le champ de la recherche francophone.

#### **Confirmer une intuition : l'investissement politique des potagers urbains**

Le premier objectif était de confirmer une intuition sur la portée politique des potagers urbains, entendus comme des « *cultures alimentaires réappropriées par les citoyens* » (Granchamp, p. 10-11). En effet, s'il est devenu relativement commun de penser les jardins partagés urbains comme des outils de revendication ou d'engagement politiques, cela relevait davantage, dans les milieux francophones, de l'intuition et de la revendication militante.

Par de multiples exemples, cet ouvrage permet de souligner l'investissement politique des potagers urbains, soit par des habitants, soit par des acteurs institutionnels locaux ou des acteurs politiques (notamment lors de campagnes politiques). Plus précisément, il interroge les significations (ex : valeurs contestataires ou subversives) et les rôles (mode d'action, rapports aux institutions...) attribués aux potagers urbains. Laurence Granchamp souligne ainsi la diversité des revendications politiques que peuvent porter ces potagers aujourd'hui : « *contestation sociale* », « *opposition* » à un projet d'aménagement, « *revendication du droit des citoyens à participer à la fabrique de la ville* » (p. 10).

#### **Donner des repères : allier synthèse et cas d'étude**

Ce livre vise à donner des « *repères historiques, sociaux et politiques* » (Glatron, p.275) pour comprendre la diversité des formes collectives de jardinage ou agriculture urbains. Il présente à

cet égard une lecture pluridisciplinaire du sujet (surtout géographie, sociologie, urbanisme et ethnographie) à partir de cas d'étude diversifiés dans :

- leurs situations géographiques internationales (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Italie), nationales (Paris, Strasbourg, Lyon, Toulouse, Dijon...);
- les statuts des terres (abandonnées, octroyées par une collectivité, occupées illégalement...) souvent liés aux statuts des jardins (autogérés, clandestins, institutionnalisés de différentes manières possibles) et aux situations territoriales (centre-ville métropolitain, quartier populaire, cité-jardin historique, périurbain, rural...);
- leurs justifications (lutte contre un projet urbanistique, biodiversité, relocalisation alimentaire, économies, qualité du cadre de vie, bien-être, loisirs...) qui orientent les choix de pratiques collectives de la terre en ville (allant de la végétalisation des toits à l'agriculture urbaine professionnelle en passant par les potagers partagés).

Mais est-ce que, dans tous ces cas, le potager recouvre la même valeur contestataire ou subversive ? Laurence Granchamp s'est livrée, en introduction, à un effort de synthèse bienvenu des principaux registres de justification à partir des cas présentés dans l'ouvrage et de la littérature scientifique, principalement anglo-saxonne, sur le sujet :

- le « droit à la ville », en référence à Henri Lefebvre, entendu comme « *un droit à participer à la production des espaces urbains dans lesquels ils vivent* » (p.15) ;
- la relocalisation alimentaire et l'accès à une nourriture saine, avec une différenciation opérée ici entre la problématisation anglo-saxonne centrée sur la justice alimentaire, tandis que la problématisation européenne croise enjeux de justice et d'éducation alimentaires, dessinant ainsi une critique de « *l'ensemble du système agro-industriel (...) à travers la critique de la standardisation des goûts, des variétés (Delfosse et Durandard) et des paysages (Doidy et al.)* » (p.17).
- les enjeux environnementaux émergeant de « *la dénonciation de l'artificialisation des terres agricoles avec leurs conséquences écologiques ou paysagères* » (Granchamp, p.18), avec une mise en vigilance de Laurence Granchamp d'un rapprochement thématique hâtif : « *entre ceux qui luttent de façon radicale contre la bétonisation et la stérilisation des possibles (...) et ceux qui, d'une certaine façon, tirent parti du bâti existant pour s'installer sur les toits ou dans les sous-sols* » (p18).

Ainsi, les potagers urbains mêlent des enjeux de luttes sociales, d'aménagement du territoire et, parfois, de protection environnementale.

### **Déconstruire des préjugés sur l'historicité des potagers urbains**

Ce croisement d'enjeux sociaux, territoriaux et environnementaux s'illustre par la création de plus en plus fréquente de potagers urbains dans des mouvements contestataires français (Nuit Debout, Gilets Jaunes...) : tout en occupant certains espaces ou en soulevant des disparités territoriales, ces mouvements revendiquent des pratiques de culture alimentaire et/ou des capacités à se saisir d'espaces de proximité. En découlent deux questions faussement naïves : « *Comment expliquer le surgissement des potagers dans ces mouvements de contestation sociale ? (...) Comment se fait-il qu'une pratique si ordinaire, si ancienne, prenne aujourd'hui un sens politique ?* » (Granchamp, p. 10).

Cet ouvrage déconstruit le préjugé fréquent d'une politisation récente des potagers urbains, en soulignant leurs héritages historiques internationaux : l'occupation des terres par les Diggers en réaction à la clôture des communs au XVII<sup>e</sup> siècle, les squats américains de terres inoccupées au XX<sup>e</sup> siècle, les cités-jardins anglo-saxonnes et françaises, et la création des bombes à graines par Liz Christy dans les années 1960.

Certes « *les pratiques de cultures alimentaires en ville ont proliféré et se sont démultipliées depuis les années 1970 avec une accélération dans les années 1990 en France (Baudalet-Stelmacher,*

2018) » (p11), ce qui s'explique notamment par la diversification des formes d'engagement s'opérant par et dans les potagers urbains.

### **Sortir d'une lecture dichotomique émancipation / instrumentalisation**

Contrairement aux rares travaux de littérature francophone sur le sujet (par exemple Padeu, 2021), cet ouvrage revendique une lecture singulière des enjeux politiques des potagers urbains, en sortant de la dichotomie : résistance ou émancipation citoyenne *versus* instrumentalisation des potagers pour une disciplinarisation habitante. Cette lecture dichotomique reflète un double héritage du jardinage alimentaire urbain entre contestation, notamment de la guérilla jardinière de Liz Christie, et réformisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme les cités-jardins d'Howard ou le terrianisme du médecin Gustave Lancry.

« *L'action militante se construit ainsi dans une large mesure entre ces deux options, celle de l'action subversive, contestataire et en opposition avec les lois ou les règles en place, et celle de la voie de l'institutionnalisation, de la coopération et de la normalisation.* » (Granchamp, p.13). Pour ce faire, cet ouvrage s'intéresse aux modes d'engagement et conflictualité qui traversent les potagers urbains, aux visions politiques fondant ces modes d'engagement et à leurs effets non intentionnels comme une gentrification verte.

De prime abord, les parties I et IV de l'ouvrage semblent reproduire cette dichotomie, en s'intéressant aux luttes contre des projets urbains par les potagers (partie I) et à l'appropriation citoyenne de cités – jardins portées par des institutions (partie IV). On retrouve une opposition entre des acteurs citoyens et institutionnels locaux, et entre résistance ouverte et disciplinarisation insidieuse par les normes. Toutefois, ces parties permettent de mettre en avant la diversité des situations socio-spatiales et des modes d'action dans ces rapports de gouvernement ou de résistance.

L'apport majeur de cet ouvrage repose, selon moi, dans les parties II et III, qui présentent un point de vue original sur les potagers urbains, soit en introduisant un tiers socio-professionnel (les agriculteurs en voie de professionnalisation) soit en reposant sur des situations socio-spatiales de moindre pression foncière (périurbain et rural).

## **Un défaut d'analyse des environnements politiques et urbains**

Hormis quelques redondances sur l'historique des potagers urbains entre l'introduction et les chapitres de la première partie, cet ouvrage propose un état de l'art francophone inédit, associé à des études de cas précises et une synthèse introductive remarquable.

Toutefois, j'aimerais soulever quelques points demandant des éclaircissements. Notons tout d'abord une relative indifférenciation des conditions de culture, malgré la mise en garde de Laurence Granchamp : les termes de végétalisation, jardinage et agriculture urbains sont parfois utilisés de manière indifférenciée dans les chapitres. De plus, peu de précisions sont données sur les modes de culture et leurs liens avec des visions de l'écologie.

### **Une focale d'analyse centrée sur les potagers urbains**

Mais c'est surtout l'analyse politique qui mérite quelques précisions et suscite des questionnements. L'essentiel des chapitres portent sur des registres de justification, c'est-à-dire les discours des militants sur leurs motivations et la description des pratiques. En introduction, Laurence Granchamp annonce une analyse des justifications et « grammaires » politiques sans jamais expliciter ce qui est entendu par là. Si l'on reprend la définition de Cyril Lemieux (2009), une grammaire politique désigne un ensemble de signes, de codes et de règles qui permettent de s'identifier à un mouvement ou un parti politique et / ou de se situer sur l'échiquier politique. Ainsi, la grammaire politique d'un parti repose sur des valeurs, des figures historiques ou intellectuelles, des symboles comme un logo ou une couleur...

Seuls les chapitres 2 (Yannick Sencébé), 4 (David Adams, Mags Adams et Michael Hardman) et 10 dans une moindre mesure (Géraldine Djament) présentent une analyse grammaticale selon cette définition. Yannick Sencébé nous propose, sans doute grâce à sa méthode de « *participation observante* », une analyse d'outils de construction identitaire de la lutte et d'identification à un mouvement qui dépasse les contours spatiaux de la lutte : par une analyse du logo, du nom du jardin, des arguments d'interpellation publique, de tracts politiques et de slogans reprenant des codes de *Reclaim The Fields*. Cette analyse lui a permis de soulever les proximités actuelles entre le Quartier libre des Lentillères et *Reclaim The Fields*.

Cette perspective d'analyse conduit à négliger les enjeux fonciers et les enjeux économiques sous-jacents, alors que les situations territoriales diverses présentes dans cet ouvrage ne sont pas soumises aux mêmes pressions foncières. Si la densification urbaine était moins forte, si les espaces verts privés ou publics étaient plus fréquents dans les villes, est-ce que les jardins partagés constitueraient des modes d'engagement aussi forts ?

### **Derrière le « droit à la ville », un impensé des normes urbaines**

La lecture de l'introduction, de la conclusion et des parties I et IV m'a étonnée par une référence commune, partagée aussi par des auteurs étrangers<sup>1</sup> : la notion de « droit à la ville » d'Henri Lefebvre entendue de manière homogène comme « *un droit à participer à la production des espaces urbains dans lesquels ils vivent* » (Granchamp, p.15). La lecture isolée des chapitres n'aurait sans doute pas suscité de questionnements au regard du réinvestissement de la notion depuis quelques années dans la recherche francophone, mais la redondance interroge. Qu'apporte cette notion et quel sens revêt-elle ?

Certains auteurs expliquent mobiliser cette notion car elle est revendiquée par des militants mêmes des potagers. Ainsi, elle revêt les contours d'un slogan politique. Or, cette trajectoire de la notion n'est pas sans poser question sur la connaissance des travaux d'Henri Lefebvre et sa portée mobilisatrice dans les milieux militants. L'usage de cette notion s'accompagne-t-il d'une critique des modes d'urbanisation comme c'est le cas dans l'ouvrage d'Henri Lefebvre ? Surtout, considèrent-ils, comme Henri Lefebvre, que le « droit à la ville » constitue un « *droit à la vie urbaine* » reposant sur des normes urbaines ? Seules Laurence Granchamp et Marie Belland interrogent les modes de vie revendiqués par les jardiniers à l'aune de normes urbaines.

### **L'expérience esthétique et/ou sensible comme forme d'engagement**

Or, ces normes urbaines orientant les pratiques habitantes sont interrogées par les expériences esthétiques et sensibles des jardins qui induisent une forme d'attention voire de « *reconnexion* » (Glatron, p.280) à son environnement de vie. En introduction, Laurence Granchamp a, en effet, soulevé une intuition sur « *un parallèle entre l'environnementalisation de l'agriculture (...) et l'évolution des normes esthétiques et morales appliquées au jardin* » (p. 18-19). Sandrine Glatron est revenue en conclusion sur « *l'expérience esthétique de leur environnement quotidien au sens proposé par N. Blanc et J. Lolive (2009)* » des jardiniers (p. 280).

« *Cette reconnexion au sensible, parfois à la contemplation, peut, au même titre que l'occupation d'espaces en tension tels que les ZAD {Zones A Défendre} par exemple, être appréhendée, voire revendiquée comme une manière de résister, de s'opposer à un rapport utilitariste au vivant.* »  
(Glatron, p. 280)

Si elle ne présente pas d'exemple de ces expériences esthétiques, cette intuition me semble mériter d'être approfondie, notamment car elle est partagée par des acteurs de la transformation de la ville. Ainsi, Ludovic Brossard, élu à l'« agriculture urbaine et la ville

---

<sup>1</sup> Sur les sept chapitres des parties I et IV, six d'entre-eux se réfèrent à cette notion.

durable » de la ville de Rennes, m'a-t-il précisé lors d'un entretien individuel dans le cadre de la recherche PROSECO<sup>2</sup> pour laquelle je suis en post-doctorat(juin 2022) :

*« Pour moi, un jardin familial, des jardins partagés et des fermes urbaines sont des espaces de lutte, pas de lutte vis-à-vis de la collectivité mais de lutte vis-à-vis d'un modèle social qui impose un consumérisme effréné. Le temps même est devenu une ressource. (...) Recréer des espaces où l'on va se reposer, regarder des plantes pousser, regarder des abeilles butiner, être avec d'autres voisins. On prend le temps, on s'extrait de cette chape-là et on va recréer beaucoup plus facilement du sensible dans ces conditions-là. »*

## Bibliographie

DEN-HARTIGH C., 2013, « Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ? », *Mouvements*, vol. 3, n°75, p. 13-20.

PADEU F., 2021, *Sous les pavés la terre. Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*. Paris, Seuil, 448 p.

LEMIEUX C., 2009, *Le devoir et la grâce*, Paris, Economica, 246 p.

---

<sup>2</sup> Recherche financée par l'Agence Nationale de la Recherche, portée par Théa Manola (maîtresse de conférence, UMR Ambiances Architectures Urbanités – Cresson). Plus d'informations sur le blog de la recherche : <https://proseco.hypotheses.org/>